

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

CM12/01/2016 - 1/2

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

**Mardi 12 janvier 2016**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize, le mardi 12 janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

**Etaient présents :** Mmes Nadège DELPECH, Maggy PEZZINI, Anne-Marie VIGNERON, Mélanie MAGNIER (ANDRÉ), MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Bernard CARON, Francis DEMARQUE, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS et Jean-Jacques REMY.

**Etaient absents :**

Jean-Paul LEQUEUX ayant donné pouvoir à Francis DEMARQUE ;  
Frédéric NAVARRE ayant donné pouvoir à Jean-Louis DUROS ;  
Elodie PEYOIS excusée.

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 heures 30.

Avant de débiter l'ordre du jour de la séance du conseil, M. le Maire annonce la tenue d'une réunion de la commission des affaires scolaires le jeudi 28 janvier 2016 à 17h00. Cette commission réunira outre les membres de la commission scolaire disponibles, le maire accompagné de représentants du conseil municipal de Prémontré et les enseignants des deux écoles. Le but de cette réunion est d'envisager tous les aspects d'une éventuelle fusion des deux écoles. Une fois de plus, M. le Maire rappelle que rien n'est fait et que quelle que soit l'issue de cette réflexion, les parents d'élèves seront consultés avant toute prise de décision.

Monsieur le Maire ajoute, à propos de l'école, que Mme Delphine BODON, l'enseignante qui remplaçait depuis le mois de septembre Mme MOLLET auprès des CE2, CM1 et CM2 a été elle-même remplacée par un enseignant qui restera jusqu'au retour de la titulaire.

Monsieur le Maire informe que le secrétariat sera fermé tous les lundis jusqu'au 7 mars inclus.

Francis DEMARQUE, maire adjoint en charge de l'organisation du repas des anciens rappelle que celui-ci aura lieu le dimanche 31 janvier. Il annonce le menu du repas confié comme les années précédentes au traiteur AUBIN (Aulnois/Laon) pour la somme de 25€ TTC comme l'année dernière et confirme l'animation par Béatrice et Daniel BELMER. La formule est inchangée. La mise en place aura lieu pour les membres du conseil le samedi après-midi.

**ORDRE DU JOUR :**

A l'ordre du jour de ce conseil, la préparation du budget. Comme chaque année, plutôt que de s'infliger un conseil interminable et peu participatif début avril, Monsieur le Maire a organisé l'étude du budget communal en trois séances au cours des trois premiers conseils municipaux. Cela permettra de vérifier certaines données avant de décider des enveloppes définitives. Il sera ensuite plus facile et plus constructif de compléter cette préparation à la vue des dotations que l'Etat n'annoncera qu'au début avril.

L'étude du jour porte sur l'état des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

**QUESTIONS DIVERSES :****Empoisonnement de l'étang :**

Francis DEMARQUE propose au conseil le ré-empoisonnement de l'étang. Le dernier datant de plusieurs années. Le nombre de poissons chat a diminué, l'expansion des nénuphars est stabilisée, la recette des cartes de pêche est en augmentation cette année (478€) couvre le coût de l'opération. Le conseil se prononce en faveur de ce projet pour 2016.

**Fête communale :**

A la demande de Jean-Louis DUROS qui propose par exemple un apéritif concert avant le repas au lieu d'un spectacle le dimanche, le sujet de la fête communale sera placé à l'ordre du jour du prochain conseil. Il est demandé aux conseillers municipaux de préparer et proposer des projets.

**Prolifération des chats :**

Au cours du dernier conseil municipal, M. Jean-Pierre DURET avait déjà fait part de la prolifération des chats dans la rue du pont de la Vionne, M. DUROS rend compte aujourd'hui des remarques d'un habitant du champ Marot qui est venu se plaindre de l'accroissement du nombre de félins dans son quartier et notamment chez lui. S'il est difficile de pouvoir intervenir, il est possible de rappeler aux Brancourtois possédant un chat de le faire stériliser et à tous de ne pas nourrir les chats errants. Une information sera faite dans un prochain Brancourtois.

**Prochain conseil :**

La date du prochain conseil reste fixée au mardi 2 février 2016 à 19h30.  
La séance est levée à 21h45.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance  
Jean-Louis DUROS



Le Maire  
Francis KOCK

